



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale
19 mars 2021
Français
Original : anglais

Commission de consolidation de la paix

Quinzième session

Comité d'organisation

Résumé analytique de la 1^{re} séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 3 février 2021, à 10 heures

Présidence : M. Rae (Canada)

puis : M. Edrees (Égypte)

Sommaire

Adoption de l'ordre du jour

Projet de rapport de la Commission de consolidation de la paix sur les travaux de sa quatorzième session

Élection des membres du bureau

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour (PBC/15/OC/1)

1. *L'ordre du jour est adopté.*

Projet de rapport de la Commission de consolidation de la paix sur les travaux de sa quatorzième session (PBC/14/OC/L.1)

2. **Le Président** dit que, si aucune objection n'est formulée, il considérera que la Commission accepte d'adopter le projet de rapport en recourant à une procédure d'approbation tacite qui débutera après la présente réunion.

3. *Il en est ainsi décidé.*

Élection des membres du bureau

4. **Le Président** dit que, compte tenu des consultations antérieures entre les groupes régionaux et les membres du Comité d'organisation, il croit comprendre que le Comité est prêt à tenir l'élection à la présidence de la quinzième session de la Commission de consolidation de la paix.

5. *Le représentant de l'Égypte est élu Président par acclamation pour un mandat prenant fin le 31 décembre 2021.*

6. **Le Président** annonce que le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États a approuvé la candidature du représentant du Canada au poste de Vice-Président de la Commission à sa quinzième session.

7. *Le représentant du Canada est élu Vice-Président par acclamation pour un mandat prenant fin le 31 décembre 2021.*

8. **Le Président** annonce que le Groupe des États d'Europe orientale a approuvé la candidature du représentant de la Slovaquie au poste de Vice-Président de la Commission à sa quinzième session.

9. *Le représentant de la Slovaquie est élu Vice-Président par acclamation pour un mandat prenant fin le 31 décembre 2021.*

10. *Le représentant du Brésil est réélu Président de la formation Guinée-Bissau ; le représentant du Maroc est réélu Président de la formation République centrafricaine ; la représentante de la Suède est réélue Présidente de la formation Libéria ; et la représentante de la Suisse est réélue Présidente de la formation Burundi pour un mandat prenant fin le 31 décembre 2021.*

Déclaration du Président sortant

11. **Le Président** dit qu'au cours de l'année 2020, qui a été une année sans précédent, la Commission a tenu un nombre record de 37 réunions et a apporté son concours dans 15 différents contextes nationaux et régionaux, y compris de nouveaux engagements dans la région de l'Afrique centrale, dans les îles du Pacifique et en Somalie. Elle a formulé des recommandations de fond relatives à l'examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies de 2020 et un nombre record de 12 avis à l'intention du Conseil de sécurité. Presque tous ces travaux ont été effectués en ayant recours à des plateformes virtuelles, et la Commission a été le premier organe de l'ONU à adapter ses méthodes de travail en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

12. Au cours de l'année écoulée, la Commission a démontré qu'elle était une instance flexible, axée sur la demande, qui permet la tenue de discussions honnêtes entre partenaires sur les obstacles et les menaces à la paix. Comme de plus en plus de pays commencent à percevoir l'utilité de la Commission, la demande pour son intervention ne fera qu'augmenter, et ses membres devront déterminer comment gérer cette augmentation tout en continuant à garantir un engagement résolu et durable.

13. La pandémie de COVID-19 a mis au jour la fragilité des résultats obtenus par l'ONU en matière de consolidation de la paix. Même après des décennies d'appui international à la consolidation de la paix, de nombreux pays ne sont qu'à un ou deux chocs de sombrer dans une crise profonde. Tout en s'efforçant de reconstruire en mieux après la pandémie, la Commission doit veiller à ce que les réponses tiennent compte des situations de conflit et renforcer ses partenariats avec les institutions financières internationales.

14. Dans tous les pays où la Commission s'est engagée, ce sont les plus vulnérables et les plus marginalisés de la société qui ont le plus subi les effets de la pandémie, surtout les femmes et les filles. Malgré le nombre record d'artisans de la paix ayant fait des briefings à la Commission en 2020, davantage d'efforts doivent être faits pour mettre l'inclusivité au cœur de l'action internationale de consolidation de la paix. Le plan d'action en faveur de l'égalité des genres élaboré par la Commission montre la marche à suivre pour renforcer le travail de la Commission dans ce domaine.

15. La Commission doit veiller à ce que les pays touchés par un conflit et les membres les plus vulnérables de leurs sociétés ne soient pas encore plus désavantagés du fait de l'inadéquation, de l'inefficacité ou du caractère inéquitable des réponses à la pandémie.

La seule façon de répondre à cette crise, c'est de renforcer les partenariats et les financements. Le Canada a été fier de coprésider la conférence pour le réapprovisionnement du Fonds pour la consolidation de la paix, qui s'est tenue en janvier 2021, et continuera à plaider pour un financement plus prévisible et plus durable de la consolidation de la paix. Le Président se réjouit à l'idée de travailler avec tous les membres de la Commission pour apporter des contributions concrètes en vue de la réunion de haut niveau sur le financement de la consolidation de la paix qui se tiendra en 2022.

16. Le recours à la technologie virtuelle a permis à la Commission d'avoir plus que jamais auparavant des contacts avec les personnes sur le terrain et de communiquer à moindre coût avec des personnes dont la voix ne serait pas entendue en temps normal. La Commission doit continuer à écouter et à mieux faire entendre la voix des artisans de la paix locaux, et à tirer des enseignements du travail de ceux-ci.

Déclarations des Vice-Présidents sortants

17. **M. Kimihiro** (Japon) dit qu'au cours de l'année écoulée, la Commission a agi avec promptitude et tiré parti de la souplesse de ses méthodes de travail pour relever les défis auxquels faisaient face les pays et régions touchés par des conflits et des situations de fragilité, en mobilisant de l'aide pouvant leur permettre de faire face à la crise de sécurité humaine que constitue la pandémie de COVID-19. D'importantes discussions thématiques et transversales ont permis à la Commission de renforcer ses partenariats, de mettre en commun les informations et les enseignements tirés, et d'acquérir de l'expertise et des connaissances.

18. En ce qui concerne le rôle de la Commission à l'avenir, le Président a, dans sa lettre datée du 2 juillet 2020, adressée au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité ([A/74/935-S/2020/645](#)), souligné la nécessité de rechercher des sources de financement innovantes et de recenser les ressources inexploitées. Il a également souligné l'importance d'établir des partenariats pour l'efficacité des activités de consolidation de la paix, notamment avec les institutions financières internationales, les organisations régionales et sous-régionales, la société civile et le secteur privé, et de mettre en place des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous aux niveaux national et local afin de gagner la confiance des populations et de permettre aux pays de surmonter les difficultés par eux-mêmes.

19. En outre, en s'employant à intervenir dans des zones géographiques variées, la Commission pourrait contribuer à mobiliser les efforts visant à relever les

défis régionaux et à faciliter l'apprentissage mutuel entre les régions. La finalité de l'action de la Commission, c'est d'assurer la survie, les moyens de subsistance et la dignité des personnes en situation de vulnérabilité. La participation de tous les segments de la société (les femmes, les jeunes et les personnes marginalisées) aux débats de la Commission doit être encouragée. La Commission devrait entamer le dialogue avec les populations et écouter leurs opinions, en tirant parti des progrès technologiques.

20. **M. Fernandez De Soto Valderrama** (Colombie) dit que, bien que 2020 ait été une année extraordinaire, la Commission est restée pleinement engagée dans son programme de travail qui a été adapté aux circonstances difficiles. En tant que Vice-Président, il a soutenu les efforts déployés par le Président pour la poursuite des travaux de la Commission sur une plateforme virtuelle, conformément aux priorités fixées par l'instance. Dans le projet de rapport annuel, on indique clairement la manière dont la Commission a atteint ses objectifs et surmonté ses difficultés. L'une de ses nombreuses réalisations au cours de l'année écoulée a été l'adoption des résolutions jumelles sur l'examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies (résolutions [75/201](#) de l'Assemblée générale et [2558 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité), qui constitue une étape importante dans les efforts visant à permettre aux différents organismes du système de travailler de manière coordonnée afin d'obtenir les meilleurs résultats possible.

21. L'année 2020 a mis en évidence la nécessité pour les pays de travailler ensemble à la réalisation de leurs objectifs communs, parmi lesquels la lutte contre la pandémie (priorité pressante), la réalisation des objectifs de développement durable, l'éradication de la pauvreté, la garantie de l'accès à l'éducation à tous et la résolution des conflits. La Commission devrait continuer à rechercher des synergies pour la consolidation de la paix dans les différentes régions du monde. De par son travail au sein de la Commission, la Colombie a mis en commun les enseignements qu'elle a tirés de la pandémie et, de son côté, a contribué à faire avancer le processus de consolidation de la paix sur son propre territoire. La coopération multilatérale et la solidarité internationale sont plus que jamais nécessaires.

22. **M. Edrees** (Égypte) prend la présidence.

Déclaration du nouveau Président

23. **Le Président** dit qu'il prend la présidence après le bon déroulement du troisième examen d'ensemble quinquennal du dispositif de consolidation de la paix de

l'Organisation des Nations Unies, qui doit continuer à être mis en œuvre, toute l'attention voulue étant accordée aux effets produits au Siège et sur le terrain. Durant son mandat, il s'efforcera de rechercher les moyens de renforcer les rôles de conseil, de passerelle et de rassemblement de la Commission, en s'attachant particulièrement à encourager tous les acteurs impliqués dans la consolidation de la paix à mettre l'accent sur la production d'effets contribuant à la réalisation des objectifs des pays en la matière. Il s'efforcera également de renforcer et de rationaliser le programme et les méthodes de travail de la Commission. En tant que Président représentant un pays d'Afrique, il s'engage pleinement à faire en sorte que toute l'attention voulue continue d'être accordée à l'appui du dispositif de consolidation de la paix de l'ONU en faveur de la consolidation et du maintien de la paix en Afrique.

24. Alors que le monde se bat toujours contre les effets socio-économiques déstabilisants de la pandémie de COVID-19, la Commission est la mieux placée pour mobiliser l'appui aux efforts de relèvement dans les pays touchés par des conflits. Le défi le plus important pour le dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies, c'est d'assurer un financement adéquat, prévisible et durable. La Commission a un rôle clef à jouer dans le rassemblement des parties prenantes concernées et la présentation de contributions à la prochaine réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le financement de la consolidation de la paix.

25. Le rôle consultatif que joue la Commission auprès du Conseil de sécurité devrait continuer à être renforcé afin de lui permettre de donner des conseils et des informations utiles et en temps voulu au Conseil, en particulier lors du renouvellement des mandats et des transitions. En ce qui concerne le rôle consultatif de la Commission auprès de l'Assemblée générale, la Commission peut, en vertu de la résolution 74/302 de l'Assemblée générale, donner des conseils pratiques à l'Assemblée sur la collaboration entre les entités des Nations Unies et l'Union africaine afin de faciliter la prise en main progressive par celle-ci de sa reconstruction et de son développement post-conflit.

26. L'Égypte tient à promouvoir et à élargir les partenariats de la Commission avec les organisations régionales et sous-régionales et les institutions financières internationales, le but étant d'assurer une plus grande efficacité et une plus grande cohérence dans le soutien aux efforts de consolidation de la paix. Le renforcement de la cohérence de l'action du système des Nations Unies et de sa performance globale en matière de consolidation de la paix reste une priorité.

27. La réunion annuelle conjointe entre la Commission et le Conseil économique et social devrait être mise à profit pour améliorer la cohérence de l'action du système des Nations Unies à l'appui de la consolidation de la paix et pour explorer les liens concrets et contextuels entre la consolidation de la paix et les objectifs de développement durable dans les pays et régions recevant l'appui de la Commission. Les débats au sein de celle-ci devraient tenir compte du contexte, du pays ou de la région afin que ses contributions soient davantage ressenties.

Déclaration du Sous-Secrétaire général chargé du Bureau d'appui à la consolidation de la paix

28. **M. Fernandez-Taranco** (Sous-Secrétaire général chargé du Bureau d'appui à la consolidation de la paix), s'exprimant par liaison vidéo, dit qu'au début de la pandémie de COVID-19, le Canada a fait preuve d'un excellent leadership en organisant les réunions de la Commission sur une plateforme virtuelle, tirant ainsi parti de la souplesse des méthodes de travail de la Commission. En conséquence, le programme de travail de la Commission pour 2020 a été très substantiel, avec 37 réunions d'ambassadeurs, dont 25 ont porté sur 15 différents contextes nationaux et régionaux. La Commission a tenu pour la première fois des réunions sur la région de l'Afrique centrale et les îles du Pacifique. Elle a renouvelé son engagement en faveur de la consolidation de la paix en Somalie et dans la région des Grands Lacs, et a assuré un soutien continu aux efforts nationaux et régionaux de consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et au Sahel, notamment un appui ferme aux efforts de consolidation de la paix au Burkina Faso et en Gambie. Les présidents des formations des quatre pays ont continué à travailler sans relâche pour faire avancer les priorités en matière de consolidation de la paix dans leurs zones de compétence respectives.

29. Les questions transversales et thématiques du programme pour les femmes et la paix et la sécurité ainsi que celles du programme pour les jeunes et la paix et la sécurité ont figuré en bonne place dans le programme de travail de la Commission en 2020. Les représentants de la société civile (dont un nombre record ont participé aux réunions de la Commission), les organisations régionales, les organisations sous-régionales et les institutions financières internationales, en particulier la Banque mondiale, ont pris une part active dans les travaux de la Commission auxquels ils ont apporté des contributions importantes.

30. Les synergies entre la Commission et le Fonds pour la consolidation de la paix ont été renforcées. Les débats stratégiques de la Commission ont été mieux

exploités en vue d'orienter en toute transparence les décisions relatives aux activités du Fonds, sans compromettre l'indépendance de celui-ci. La récente conférence de haut niveau pour le réapprovisionnement du Fonds a constitué un signal fort de soutien aux efforts multilatéraux de consolidation de la paix, avec 439 millions de dollars mobilisés en engagements et en annonces de contribution pour la stratégie du Fonds pour la période 2020-2024, soit une augmentation de 25 % par rapport aux contributions reçues au cours des trois années précédentes. Au total, 39 États Membres ont fait des annonces de contribution ou pris des engagements. La plupart des principaux donateurs ont augmenté leurs contributions et plusieurs donateurs de moindre envergure ont promis d'augmenter leurs contributions de manière significative. Bien qu'il n'y ait pas eu de progrès décisif dans les nouvelles contributions majeures, il est remarquable que des pays bénéficiaires tels que le Burkina Faso, la Gambie, les Philippines et la Sierra Leone aient rejoint le groupe des donateurs. Au total, 15 membres de la Commission contribuent actuellement au Fonds, contre 11 en 2019.

31. Durant l'année 2020, le troisième examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies s'est bien déroulé. Dans les résolutions jumelles qui en sont issues, l'orateur apprécie particulièrement les points suivants : l'accent mis sur l'importance cruciale que revêt la cohérence ; la décision de tenir une réunion de haut niveau à la soixante-seizième session de l'Assemblée générale sur le financement ; la demande faite au Secrétaire général de soumettre régulièrement un rapport aux États Membres sur les travaux du système des Nations Unies en matière de consolidation et de pérennisation de la paix et sur les effets des réformes pertinentes de l'Organisation. Les réformes ont donné lieu à une collaboration plus active entre les entités et renforcé les synergies avec les divisions régionales du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix, ce qui a permis à la Commission de recevoir des analyses et des informations plus riches et plus à jour.

32. Les priorités de l'Égypte pour 2021 confirment que la Commission poursuivra un programme ambitieux de soutien aux pays touchés par des conflits. L'orateur se félicite de la décision de maintenir certaines des priorités des années précédentes, comme le financement des activités de consolidation de la paix, tout en continuant à élargir et à renforcer le rôle de la Commission, notamment son rôle consultatif auprès du Conseil de sécurité.

Déclarations des nouveaux Vice-Présidents

33. **M. Mlynár** (Slovaquie) dit qu'à l'heure où les crises multiformes découlant de la pandémie de COVID-19 ont des effets considérables sur les pays touchés par des conflits, la Commission a un rôle encore plus important à jouer pour favoriser l'unité et la solidarité entre les États Membres, le système des Nations Unies et les acteurs concernés afin de conserver l'appui à la consolidation de la paix. Si la pandémie a rendu le travail de la Commission encore plus difficile, elle offre également l'occasion de réfléchir à ses travaux, à ses priorités et à ses pratiques et d'y apporter des améliorations pour l'avenir.

34. La Commission devrait conserver son approche axée sur l'être humain. En sa qualité de Vice-Présidente, la Slovaquie s'engage à mobiliser un appui plus efficace en faveur des efforts visant à consolider et à pérenniser la paix. Pour ce qui est de la contribution à l'exécution du mandat de la Commission, les priorités de la Slovaquie sont regroupées comme suit : cohérence, coordination et complémentarité d'une part ; participation, partenariat et populations d'autre part. La Slovaquie met également l'accent sur la question de la gouvernance et de la réforme du secteur de la sécurité, qui est essentielle aux efforts visant à consolider et à pérenniser la paix. D'autres travaux importants sont prévus sur les questions thématiques et transversales, en particulier le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et celui pour les jeunes, la paix et la sécurité.

35. **Le Président** invite les présidents des différentes formations à faire part de leurs projets et priorités pour 2021.

36. **M. Hilale** (Maroc), s'exprimant en tant que Président de la formation République centrafricaine, dit que, grâce à l'engagement et à l'adaptabilité de son ancien Président, la Commission a pu passer avec succès à un environnement de travail virtuel, démontrant ainsi qu'il est possible de s'acquitter des mandats dans de telles circonstances. L'expertise en matière de consolidation de la paix apportée par l'Égypte, dont le représentant est élu nouveau Président, est un atout majeur pour la Commission à un moment où les recommandations formulées à l'issue du récent examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies doivent être appliquées. L'expérience récente de l'Égypte au Conseil de sécurité, son statut de grand pays fournisseur de contingents ou de personnel de police et son rôle actif au sein de la Commission et des organisations partenaires seront également utiles à la Commission. La délégation marocaine soutient pleinement l'ambitieux

plan d'action et les priorités globales énoncées par le Président.

37. Une grave crise politique s'est installée en République centrafricaine, où une nouvelle coalition de groupes armés, initialement constituée dans le but d'empêcher la tenue de l'élection présidentielle, a cherché à discréditer les résultats de cette élection et à gêner la transition. De graves violations ont été commises contre des civils, des casques bleus et des agents humanitaires, et l'accord de paix de 2019 est menacé. À la veille de l'élection présidentielle, la formation a publié une déclaration appelant au respect de l'accord de paix et à la tenue d'élections libres et transparentes, et condamnant fermement toutes les attaques commises par les groupes rebelles. Une lettre de félicitations, approuvée par les membres de la formation, a été envoyée au Président de la République centrafricaine, et on y aborde les éléments essentiels au rétablissement de la stabilité dans le pays. En janvier 2021, la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) a fait un briefing à la formation sur les récents événements survenus dans le pays et le Président de l'Autorité nationale des élections a communiqué des informations sur les prochaines élections législatives et locales.

38. La formation doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider le Gouvernement centrafricain et tous les partenaires à limiter les effets de l'instabilité découlant de la pandémie de COVID-19 sur les dividendes de la paix qui commençaient à peine à se faire ressentir dans le pays. Au cours de l'année écoulée, la formation s'est employée à soutenir les processus politiques, notamment en demandant le financement du panier de fonds du Programme des Nations Unies pour le développement, à renforcer l'état de droit et à relancer le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix. Ses priorités actuelles sont : la sauvegarde des acquis, une attention particulière étant accordée au processus politique ; la lutte contre l'impunité, notamment par le lancement des procédures de la Cour pénale spéciale et l'appui à la mise en place de la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation ; la relance de l'économie. En outre, la formation suit de près la préparation des prochaines élections législatives, prévues en juin. Malheureusement, les autres partis politiques, à savoir les groupes armés, ont décidé de se retirer de ces élections, ce qui rend la situation politique du pays encore plus incertaine. Une attention particulière sera accordée à la participation des femmes et au renforcement des partenariats de la Commission avec

d'autres institutions, le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social.

39. **M. Costa Filho** (Brésil), s'exprimant en tant que Président de la formation Guinée-Bissau, dit que, comme suite à la récente fermeture du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, la formation entame une nouvelle phase de travail avec une présence de l'ONU reconfigurée. Les changements institutionnels ne devraient pas empêcher la formation d'apporter sans délai l'appui nécessaire aux priorités du pays en matière de consolidation de la paix.

40. La Commission doit continuer à se concerter avec les partenaires locaux et internationaux et à rechercher les moyens d'apporter son concours aux priorités définies au niveau national dans les domaines du développement socio-économique et du renforcement des institutions. Elle doit entamer un dialogue avec les parties prenantes et les groupes nationaux afin de consolider la paix à l'intérieur des pays, avec l'appui de la communauté internationale.

41. En Guinée-Bissau, la Commission restera un important cadre de coordination et de mobilisation, où se retrouvent toutes les parties prenantes souhaitant apporter leur concours au programme de consolidation de la paix du pays, notamment les réformes énoncées dans l'Accords de Conakry dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route de la CEDEAO pour une sortie de crise politique en Guinée-Bissau. Le travail conjoint de la Commission sera encore plus utile dans les efforts visant à atténuer les effets socio-économiques négatifs de la pandémie de COVID-19.

42. **M^{me} Eneström** (Suède), s'exprimant en tant que Présidente de la formation Libéria, dit que l'examen du dispositif de consolidation de la paix de l'ONU de 2020 a mis en évidence les progrès réalisés et les obstacles restant à surmonter dans la thématique de la pérennisation de la paix. La Commission devrait continuer à se servir de la souplesse et du caractère consultatif de son rôle pour contribuer à faire avancer cette thématique. La Commission doit continuer à demander un financement adéquat des activités de consolidation de la paix, qui soit durable et souple. Les efforts visant à garantir la participation des femmes et la prise en compte des questions de genre dans la consolidation de la paix restent essentiels, tout comme l'intégration des jeunes et des organisations de la société civile. Des approches transversales doivent être développées dans les domaines des changements climatiques, de la prévention des conflits et de la pérennisation de la paix.

43. Bien que le Liberia ait fait des progrès considérables dans le sens d'une paix durable, la situation reste fragile et a été davantage menacée par la pandémie de COVID-19. En collaboration avec le Gouvernement libérien, la Mission permanente du Liberia auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York et le peuple libérien, la formation entend se concentrer sur les grands thèmes suivants : les efforts de réconciliation nationale, dans le cadre desquels elle pourra intervenir sur les questions liées au programme pour les jeunes et la paix et la sécurité ; la promotion de l'avancement des femmes et de l'égalité des genres, notamment en faisant avancer la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Dans le cadre de ses efforts qu'elle déploie pour consolider l'évolution démocratique au Liberia, la formation apportera son concours aux préparatifs pour la tenue d'une élection présidentielle pacifique, transparente et ouverte à tous en 2023. En collaboration avec la Mission permanente du Libéria, la formation continuera de se concerter avec la société civile, les acteurs locaux, les institutions financières internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international et Banque africaine de développement), les acteurs régionaux (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et Union du fleuve Mano), le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies au Libéria et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

44. La Suède est prête à poursuivre son appui à la Commission dans ses efforts visant à faire fond sur les acquis précédents, notamment en ce qui concerne le rôle consultatif essentiel que joue la Commission auprès du Conseil de sécurité.

45. **M^{me} Baeriswyl** (Suisse), s'exprimant en tant que Présidente de la formation Burundi, salue l'engagement continu du Burundi avec la Commission, la mobilisation de ressources pour le développement socioéconomique et l'approfondissement des relations avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux. La formation continuera à rassembler les principales parties prenantes et à servir de cadre d'échanges et de dialogue sur les priorités du Burundi.

46. Le moment est plus crucial que jamais pour s'engager pleinement dans la consolidation de la paix et la prévention des conflits. Les effets dévastateurs de la pandémie de COVID-19 s'ajoutent aux risques qui pèsent sur les gains en matière de consolidation de la paix et de développement dans les pays touchés par un conflit. Dans sa résolution [75/201](#), l'Assemblée générale insiste sur la nécessité d'intégrer les efforts de pérennisation de la paix à l'action menée en vue de reconstruire en mieux et l'importance d'un engagement

collectif pour la mise en œuvre d'une approche holistique qui intègre les trois piliers de l'ONU. Comme cela a été rappelé à la conférence pour le réapprovisionnement du Fonds pour la consolidation de la paix, il est temps d'investir sérieusement dans le facteur humain de la consolidation de la paix, et les soldats de la paix de tous les âges œuvrant sur le terrain, et tout particulièrement les femmes, méritent d'être entendus et soutenus.

47. **Le Président** se dit déterminé à renforcer davantage l'idée d'une « Commission de consolidation de la paix unique » et souhaite donc organiser des réunions trimestrielles pour faire le point sur les progrès accomplis et les difficultés nécessitant une action collective à l'appui des efforts des présidents de formation pays.

Discussion générale

48. **Le Président** indique que les représentants du Burundi, de la Gambie et de la Sierra Leone ont demandé à participer à la discussion sur le point à l'examen.

49. *À l'invitation du Président, M. Ngendankengera (Burundi), M. Jaiteh (Gambie) et M. Kabba (Sierra Leone) prennent place à la table du Comité.*

50. **M^{me} Fatima** (Bangladesh) dit que sa délégation se félicite de l'équilibre atteint entre les questions touchant des pays en particulier, les questions régionales et les questions thématiques dans les travaux de la Commission. En tant qu'un des principaux pays fournisseurs de contingents, le Bangladesh mesure l'importance du rôle que les soldats de la paix jouent dans la consolidation de la paix, notamment dans les contextes de transition, où ils jettent les bases permettant aux parties prenantes de consolider et de pérenniser la paix. Il est essentiel pour les pays sortant d'un conflit de renforcer leurs capacités nationales au moyen de partenariats constructifs. Les résolutions jumelles sur l'examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies renforceront le rôle que la Commission joue dans la promotion des travaux menés par l'ONU autour de ses trois piliers pour prévenir les conflits et pérenniser la paix.

51. Si la conférence de reconstitution des ressources du Fonds pour la consolidation de la paix a permis de répondre à une partie des besoins de financement, le problème persistant du financement de la consolidation de la paix exige qu'on trouve une solution permanente et non des solutions provisoires. La décision d'organiser une réunion de haut niveau à ce sujet au cours de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale est bienvenue. Il est nécessaire de s'accorder pour recenser

et renforcer les moyens permettant de garantir un financement adéquat, prévisible et durable pour la consolidation de la paix.

52. En tant que membre du Mouvement des pays non alignés, le Bangladesh s'efforcera de continuer à favoriser les échanges entre la Commission et le Mouvement.

53. **M^{me} Brandt** (Pays-Bas) déclare que, 15 ans après sa création, la Commission fait face à un monde de plus en plus complexe et interconnecté et que la pandémie de COVID-19 a mis à plus rude épreuve encore les efforts de consolidation de la paix. Les travaux que la Commission mène en tant qu'instance flexible de coordination et de sensibilisation axée sur la demande sont donc plus importants que jamais.

54. Les Pays-Bas seront à même de contribuer largement aux travaux de la Commission, car ils partagent l'engagement de cette dernière en faveur de la prévention, son approche intégrée des activités de consolidation de la paix, fondée sur l'appropriation de celles-ci par les pays, et son ambition de produire des effets positifs moyennant des partenariats. Le pays a toujours soutenu le Fonds pour la consolidation de la paix et d'autres programmes de prévention des conflits et de consolidation de la paix.

55. Il est essentiel que les acteurs locaux de la consolidation de la paix, en particulier les femmes et les jeunes, participent aux travaux de la Commission. Davantage doit être fait pour garantir un financement durable et prévisible des efforts de consolidation de la paix. L'accès à une justice inclusive et responsable joue un rôle clef dans l'instauration d'une paix durable. À cet égard, il est tout aussi important d'appuyer les mécanismes communautaires et informels de justice et de règlement des conflits que de renforcer les systèmes et dispositifs formels. La santé mentale et le soutien psychosocial sont indispensables à l'édification d'une paix durable et devraient faire partie intégrante des initiatives de consolidation de la paix si l'on veut briser les cycles de conflits.

56. Les Pays-Bas s'efforceront de tirer pleinement parti de leurs expériences récentes au sein du Conseil de sécurité, de leur statut de membre du Conseil économique et social et de leur participation active à différents conseils pour appuyer les efforts collectifs de consolidation de la paix.

57. **M. Kimani** (Kenya) indique que sa délégation travaillera en concertation avec le Bureau et les pays qui collaborent avec la Commission pour concrétiser les priorités que la présidence de cette dernière a fixées pour 2021 et pour garantir une coopération souple et

dynamique entre la Commission et le Conseil de sécurité. La Commission devrait mettre pleinement à profit son rôle fédérateur et sa fonction de conseil pour offrir aux pays en proie à la fragilité et aux conflits une voie plus rapide et plus sûre vers une gouvernance efficace, vers un développement économique propice à la création d'emplois, vers la durabilité environnementale et vers des politiques inclusives.

58. Trop souvent, les solutions proposées pour répondre à une nouvelle crise ou pour tenter de mettre fin à un conflit prolongé sont insuffisantes, faute d'un ordonnancement et de mesures de transition adéquats. La Commission est particulièrement bien placée pour faciliter les discussions qui permettraient de trouver des solutions plus complètes. À cette fin, il conviendrait de coordonner les efforts de reconstruction après les conflits pour stimuler le secteur privé national et l'encourager à employer des jeunes. Les activités d'éducation civique menées à l'appui de la consolidation de la paix devraient être associées aux initiatives en faveur de l'environnement et de la durabilité, lesquelles pourraient s'inscrire dans le programme de lutte contre les changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. Les institutions financières internationales et les autres investisseurs doivent jouer un rôle central dans ces efforts si l'on veut que la Commission puisse produire des résultats concrets et efficaces. Une Commission réputée pour son efficacité attirerait les pays fragiles désireux d'empêcher que leur situation ne dégénère en un conflit violent. Elle deviendrait alors un élément clef des mécanismes de prévention qui respectent les principes d'appropriation et de souveraineté nationales.

59. En 2016, le Kenya a fait un exposé au Conseil de sécurité sur la question de la coopération de l'ONU avec les organisations régionales et sous-régionales, plus particulièrement avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. En tant que membre du Conseil de sécurité, il tient à ce que ce dernier renforce ses liens avec l'Union africaine. Si la Commission et le Conseil resserraient tous les deux leur collaboration avec l'Union africaine, cela permettrait de trouver des solutions plus adaptées à la réalité du terrain et plus nuancées.

60. **M. Hitti** (Liban) dit que sa délégation se félicite des priorités définies par la présidence dans la mesure où elles viennent renforcer le programme de consolidation de la paix et permettront ainsi d'aider les pays déchirés par des conflits. Le Liban attend avec intérêt l'adoption du projet de rapport de la Commission et juge bienvenues les questions thématiques et transversales figurant dans le projet de programme d'action. Le pays souligne qu'il importe de lutter contre

les changements climatiques et de protéger l'environnement si l'on veut promouvoir la paix et la sécurité.

61. **M. Sautter** (Allemagne) déclare qu'en sa qualité de coordonnateur informel entre la Commission et le Conseil de sécurité, son pays est particulièrement reconnaissant à l'ancien Président de la Commission de l'étroite collaboration qu'il a entretenue avec le Conseil de sécurité aux fins du rapprochement des deux organes. L'Allemagne n'épargne aucun effort pour consolider la paix, tant sur le plan politique que financier. Elle s'intéresse particulièrement à la question du financement et à la nécessité pour les États Membres de trouver de nouvelles façons de garantir des moyens de financement fiables et prévisibles pour la consolidation de la paix. Principal contributeur au Fonds pour la consolidation de la paix en 2019 et 2020, le pays a renouvelé son engagement tout en coorganisant la conférence de reconstitution des ressources. Il s'est engagé à verser une contribution de 50 millions d'euros pour 2021 et 2022, annonçant ainsi pour la première fois un engagement pluriannuel, ce qui assurera au Fonds un financement plus prévisible. Il est encourageant de constater que des annonces de contributions de plus de 400 millions de dollars ont été faites pour la période 2020-2024 et que de nouveaux donateurs se sont engagés à contribuer au Fonds. L'Allemagne a annoncé qu'elle collaborerait avec les États Membres pour organiser une manifestation de haut niveau sur les mécanismes de financement novateurs pour la paix.

62. **M. Murugasu** (France) dit que la Commission a démontré qu'elle apportait une réelle valeur ajoutée aux discussions du Conseil de sécurité, en particulier sur les sujets régionaux et transfrontaliers. Les exposés présentés au Conseil par la Commission lors des réunions sur la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel et sur le rôle des femmes dans la région des Grands Lacs ont été particulièrement utiles. La délégation française se félicite que la formation République centrafricaine ait fait des recommandations au Conseil en amont du renouvellement du mandat de la MINUSCA. Il est essentiel de poursuivre un dialogue constructif et fondé sur la confiance avec la formation Burundi pour continuer à soutenir le pays après sa transition politique en 2020.

63. En 2021, la Commission devrait continuer à promouvoir le programme relatif aux jeunes et à la paix et la sécurité et le programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Elle devrait également prendre en compte le lien entre changements climatiques et prévention des conflits ainsi que les effets de la pandémie de COVID-19 sur le développement et la consolidation dans ses travaux. Il convient de poursuivre les efforts

pour rendre la Commission la plus opérationnelle possible. Les réunions de cette dernière pourraient être encore plus percutantes si les interventions étaient raccourcies et se concentraient sur les propositions et les questions. La Commission devrait continuer à renforcer les partenariats, en particulier avec la Banque mondiale et les organisations régionales. Ses travaux devraient appuyer l'action complémentaire du Fonds pour la consolidation de la paix. Le soutien financier, notamment des membres de la Commission, est essentiel. La France a multiplié par quatre sa contribution au Fonds, laquelle s'élève à 4,5 millions de dollars.

64. **M. Kvalheim** (Norvège) indique que son pays continue de considérer la Commission comme l'un des outils multilatéraux les plus importants pour la promotion et la pérennisation de la paix en faveur des populations vulnérables. En tant que membre de la Commission et du Conseil de sécurité, la Norvège place la diplomatie préventive et la pérennisation de la paix au cœur de ses efforts. Elle s'attachera à renforcer le rôle de la Commission en tant qu'organe consultatif du Conseil et veillera à ce que l'approche commune adoptée au Siège se traduise par des résultats concrets sur le terrain. Tant au sein de la Commission que du Conseil, elle s'emploiera à intensifier les activités de prévention et de règlement des conflits menées par l'ONU, à améliorer la protection des civils, à promouvoir les droits des femmes et leur participation dans les processus de paix et à mettre en évidence les liens entre sécurité et développement durable, notamment les problèmes de sécurité liés aux changements climatiques.

65. **M. Mohammad Aamir Khan** (Pakistan) dit que la portée croissante des engagements pris par la Commission en faveur de certains pays et de certaines régions, conjuguée aux questions thématiques et transversales auxquelles elle s'intéresse, témoigne de l'importance grandissante des travaux qu'elle mène. La Commission devrait continuer à tirer parti de la dynamique créée par la récente conférence de reconstitution de ses ressources en mettant à profit son rôle fédérateur et sa fonction de conseil pour promouvoir la prévention et le règlement des conflits dans le cadre d'une approche globale de la consolidation de la paix. Elle devrait également continuer d'améliorer la cohérence dans l'ensemble du système des Nations Unies afin de faciliter l'élaboration de stratégies concertées de consolidation de la paix. Les conclusions tirées des réunions de la Commission devraient être utilisées de manière stratégique en vue d'étayer les travaux de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et du Conseil de sécurité.

66. En tant que membre fondateur de la Commission et l'un des principaux pays fournisseurs de contingents, le Pakistan a été témoin du changement notable que des activités de consolidation de la paix efficaces peuvent apporter aux situations de conflit. Les efforts internationaux de consolidation de la paix ne porteront leurs fruits que s'ils sont associés aux activités et priorités locales et communautaires. Seule l'adoption d'une approche inclusive et participative permettra de bâtir des sociétés pacifiques où règne une confiance mutuelle entre les institutions de l'État et la population.

67. Si la Commission doit continuer d'accorder la priorité aux pays touchés par des conflits, elle devrait prêter une attention accrue aux situations dans lesquelles les opérations de maintien de la paix sont en cours de restructuration. Il convient de tirer efficacement parti de la Commission pour renforcer les capacités de consolidation de la paix des équipes de pays des Nations Unies, en particulier pendant les phases de transition. La Commission devrait continuer de faire fond sur son avantage comparatif en matière de coordination stratégique et opérationnelle, notamment dans le cadre des réunions consacrées aux pays, qui permettent aux pays hôtes de promouvoir leurs priorités stratégiques auprès des partenaires internationaux et jouent un rôle essentiel s'agissant de renforcer la maîtrise nationale des activités de consolidation de la paix. Un échange efficace d'informations entre les acteurs sur le terrain, les pays fournisseurs de contingents, la Commission et le Conseil de sécurité pourrait permettre aux décideurs de mieux comprendre la dynamique des conflits, ce qui les aiderait à élaborer des politiques éclairées et à prendre des décisions pragmatiques. La Commission devrait encourager une action ciblée permettant de promouvoir des moyens novateurs de financer le développement des infrastructures dans les pays fragiles ou en proie à un conflit.

68. Les effets persistants de la pandémie de COVID-19 se font principalement ressentir dans les pays les plus pauvres. Pour la première fois depuis plus de 20 ans, le développement recule. La Commission pourrait jouer un rôle positif dans l'atténuation de cette menace croissante en mettant à profit son rôle fédérateur pour obtenir le soutien politique nécessaire aux études de faisabilité financière et au financement des projets de développement des infrastructures, en particulier dans le contexte de la reconstruction après les conflits. Sa collaboration avec le Conseil économique et social dans le domaine de la consolidation de la paix et du développement et la prise en compte des conséquences socio-économiques de la pandémie dans les pays touchés par un conflit seraient d'une grande utilité à cet

égard. La Commission devrait continuer à resserrer ses liens avec le Fonds pour la consolidation de la paix, car une relation synergique fondée sur la coordination et la complémentarité serait bénéfique aux deux entités.

69. **M. Cho Hyun** (République de Corée) considère que l'élection de l'Égypte à la présidence est symbolique, compte tenu du nombre de pays africains figurant à l'ordre du jour de la Commission et de l'importance croissante du partenariat entre l'ONU et l'Union africaine. Au vu du nombre important de pays touchés par les changements climatiques qui sont inscrits à son ordre du jour, la Commission doit examiner cette question en priorité dans ses débats futurs. Animée par la ferme volonté de soutenir les efforts multilatéraux de consolidation de la paix, la République de Corée intégrera la thématique de la pérennisation de la paix au programme de la Conférence ministérielle de 2021 des Nations Unies sur le maintien de la paix, qui se tiendra à Séoul.

70. **M. Fogarty** (États-Unis d'Amérique) fait observer que, malgré les restrictions imposées par la pandémie de COVID-19, la portée des travaux de la Commission et leurs retombées n'ont jamais été aussi importantes qu'en 2020. La Commission a contribué à la riposte contre la pandémie en luttant contre les incidences nationales et régionales de cette dernière sur la consolidation de la paix. Elle a élargi son champ d'action aux îles du Pacifique et à d'autres régions d'Afrique, et fourni des conseils sur les processus électoraux dans six pays. En donnant la priorité à la diversité et à l'inclusion, elle a fait en sorte de continuer d'offrir un cadre durable de dialogue non seulement entre les gouvernements, mais aussi avec divers partenaires non gouvernementaux. Elle s'est employée à promouvoir les activités de consolidation de la paix tenant compte des questions de genre, et le nombre de femmes artisanes de la paix qui lui ont présenté des exposés a quadruplé en 2020.

71. Malgré les difficultés sans précédent de l'année 2020 et un programme de travail chargé, non seulement la Commission a rempli son rôle essentiel de conseil, mais elle a également obtenu des résultats tangibles. Elle a procédé à l'examen du dispositif de consolidation de la paix de l'ONU, qui a duré plusieurs mois et abouti à l'adoption des résolutions jumelles. Lors de la récente conférence de reconstitution des ressources du Fonds pour la consolidation de la paix, les États Membres ont levé 439 millions de dollars pour les années à venir.

72. **M. Kabba** (Sierra Leone) déclare que son pays a été fier de coprésider la conférence de reconstitution des ressources du Fonds pour la consolidation de la paix, qui a été une étape importante du long chemin qui reste encore à parcourir pour garantir un financement plus

durable et prévisible des efforts de consolidation de la paix. La délégation sierra-léonaise félicite le Canada d'avoir assuré la direction de la formation Sierra Leone au fil des ans et remercie la Commission d'avoir organisé avec succès une cérémonie de sortie officielle pour marquer la fin de la collaboration qu'elle a entretenue avec la Sierra Leone dans le cadre de cette formation.

73. La Sierra Leone, qui a bénéficié du pouvoir fédérateur et de la capacité de sensibilisation de la Commission et des financements du Fonds pour la consolidation de la paix, est particulièrement satisfaite des progrès accomplis par la Commission dans le cadre de son appui aux pays en conflit ou en transition. Elle salue les efforts de la Commission visant à promouvoir l'égalité des genres, à privilégier le financement des activités de consolidation de la paix et à établir des partenariats au service de la consolidation et de la pérennisation de la paix. La Commission devrait tirer parti de son rôle fédérateur pour faciliter une approche régionale de la consolidation de la paix. À cet égard, elle devrait commencer à s'intéresser aux pays de l'Union du fleuve Mano. Elle devrait continuer à renforcer ses échanges avec le secteur privé en vue de déterminer où il conviendrait d'investir pour gérer les industries extractives et d'autres aspects clés de l'économie.

74. La Sierra Leone a demandé à la Commission de l'aider à mettre sur pied une commission sur la paix et la cohésion nationale et de lui prêter assistance dans d'autres domaines prioritaires liés au développement du capital humain, à la diversification économique, à la résilience institutionnelle et à la gouvernance ainsi qu'à la riposte et au relèvement face à la COVID-19.

75. **M. Jaiteh** (Gambie) dit que sa délégation a tiré des enseignements importants de sa coopération avec la Commission et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, ainsi que de l'appui essentiel que ceux-ci fournissent par l'intermédiaire du Fonds pour la consolidation de la paix. La mobilisation et l'intervention rapides de l'ONU et de la Commission de consolidation de la paix ont joué un rôle déterminant dans l'aide apportée au nouveau Gouvernement gambien. En répondant aux besoins spécifiques du Gouvernement, elles ont permis de mettre en place un cadre d'appropriation nationale. La Gambie continue d'être un ami et un partenaire de la Commission.

76. **M. Nze** (Nigéria) déclare que, compte tenu des difficultés rencontrées par l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, sa délégation espère pouvoir contribuer aux débats thématiques et jouer un rôle essentiel dans la promotion des activités de consolidation de la paix, en particulier dans cette région. Elle encouragerait une plus

grande inclusion des jeunes dans les processus de consolidation de la paix, de manière à faciliter leur transformation en agents de la paix et du changement dans leurs sociétés. Elle est convaincue que la Commission appuiera l'action de consolidation de la paix menée par les femmes, en particulier dans les communautés touchées par l'extrémisme violent. Il est essentiel de garantir un financement adéquat, prévisible et durable des efforts de consolidation de la paix si l'on veut élaborer des ripostes efficaces face aux conflits. À cet égard, la délégation nigériane salue les rôles importants joués par le Fonds pour la consolidation de la paix et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix. Il conviendrait de renforcer les partenariats entre les organisations internationales, régionales et nationales, les organisations de la société civile et les institutions financières internationales pour rendre plus cohérente l'action menée en matière de consolidation de la paix.

77. **M. Ngendankengera** (Burundi) dit que l'évaluation des investissements du Fonds pour la consolidation de la paix au Burundi fera de 2021 une année importante pour son pays, étant donné que plus de six ans se sont écoulés depuis la précédente évaluation du portefeuille. Le Burundi procède actuellement à une étude exhaustive et inclusive des activités de la consolidation de la paix menées dans le pays en tenant compte des études précédentes et des faits récents, l'objectif étant d'analyser les obstacles à la paix et au développement ainsi que les priorités et les possibilités du point de vue des populations interrogées. Compte tenu du succès des investissements passés, le Fonds pour la consolidation de la paix devrait continuer à investir au Burundi afin de contribuer au développement d'une culture de la paix et au renforcement de la résilience de la population, en particulier des jeunes.

78. La délégation burundaise tient à remercier la Suisse, qui préside la formation Burundi, pour son engagement ferme à mettre fin aux conditions de sécurité et à la situation politique et socioéconomique qui règnent dans le pays. Le Burundi entend continuer de coopérer pleinement avec la formation. Il ne doute pas que, par le biais de cette formation, la Commission continuera à appuyer l'action du nouveau Gouvernement, qui a démontré son attachement à la lutte contre les causes du conflit en plaçant la paix et la réconciliation au premier rang de ses priorités. L'ONU et la communauté internationale devraient soutenir l'aspiration du peuple burundais au changement positif en tirant parti de la dynamique créée par les récentes élections.

79. **M^{me} Jacobs** (Royaume-Uni) déclare que 2020 a été la première année pendant laquelle davantage de parties prenantes extérieures au système des Nations

Unies que de parties prenantes intérieures ont présenté des exposés à la Commission, ce qui témoigne de la collaboration croissante de la Commission avec les dirigeants nationaux, la société civile, les organisations régionales et les institutions financières internationales. Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la participation des femmes artisanes de la paix aux discussions de la Commission et à la mise en œuvre de la stratégie de la Commission relative aux questions de genre. La question du financement prend de l'ampleur, comme l'a montré récemment la conférence de reconstitution des ressources du Fonds pour la consolidation de la paix. En tant que coprésident, avec la Suède, du groupe des Amis du Fonds pour la consolidation de la paix, le Royaume-Uni se réjouit particulièrement de voir que de nouveaux pays, y compris d'anciens bénéficiaires du Fonds, contribuent à ce dernier.

80. La Sierra Leone a entamé une nouvelle relation avec la Commission, ce qui constitue une étape importante que le Royaume-Uni, en tant que partenaire proche de la Sierra Leone, salue chaleureusement. La délégation britannique se félicite également du nombre croissant de pays – du Burkina Faso aux îles du Pacifique – qui sollicitent le soutien de la Commission. Le rôle fédérateur que la Commission joue au sein et au-delà du système des Nations Unies revêt une importance particulière. Le Royaume-Uni souhaite remercier l'Allemagne du travail qu'elle a accompli en tant que coordonnateur informel entre la Commission et le Conseil de sécurité et se réjouit à la perspective de travailler avec le Kenya, qui reprend ce rôle.

81. Alors que la pandémie mondiale se poursuit, 2021 s'annonce déjà comme une année difficile. La délégation britannique est néanmoins déterminée à donner la plus forte résonance possible aux travaux de la Commission dans les pays qui rencontrent des problèmes en matière de consolidation de la paix.

82. **M. Srivihok** (Thaïlande) rappelle que 17 ans se sont écoulés depuis que l'ancien Premier Ministre de la Thaïlande et Président du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement, Anand Panyarachun, a proposé de créer la Commission dans le cadre des efforts visant à rendre l'ONU plus efficace pour le XXI^e siècle. Compte tenu du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation et du changement de paradigme en faveur d'une pérennisation de la paix, la Commission est plus pertinente que jamais. La délégation thaïlandaise s'efforcera de faire progresser les travaux de la Commission et d'apporter des contributions qui recourent les trois piliers de l'ONU, notamment dans les domaines de la paix durable, de la coopération Sud-Sud et de la coopération

triangulaire en matière de consolidation de la paix et du développement durable, ainsi que de promouvoir le rôle des soldats de la paix en tant que premiers agents de la consolidation de la paix et la philosophie de l'économie d'autosuffisance à l'appui des efforts de consolidation de la paix.

83. **M^{me} King** (Saint-Vincent-et-les Grenadines) indique que sa délégation se réjouit de pouvoir contribuer à améliorer la collaboration entre la Commission et le Conseil de sécurité, notamment avant le renouvellement des mandats. Essentiel à l'approche systémique, le rôle fédérateur joué par la Commission pourrait renforcer la capacité du système des Nations Unies de combattre toutes les causes profondes des conflits et les facteurs d'instabilité, y compris les risques liés au climat, et, partant, de lutter véritablement contre les problèmes fondamentaux. Dans son projet de rapport pour 2020, la Commission a souligné l'utilité particulière de ses travaux en mettant l'accent sur les avantages d'une approche inclusive, sur l'élargissement de son action et sur le fait qu'il importait que les activités de consolidation de la paix soient prises en main et dirigées par le pays concerné. Il faut continuer à promouvoir les partenariats constructifs et les financements prévisibles et durables pour favoriser la réalisation des priorités stratégiques à long terme. La délégation de Saint-Vincent-et-les Grenadines est prête à contribuer au renforcement des rôles fédérateur et consultatif de la Commission, l'idée étant de permettre à l'ONU d'avoir une meilleure compréhension globale des problèmes actuels.

84. **M^{me} Huang Lijin** (Chine) dit que, depuis la mise en place du dispositif de consolidation de la paix de l'ONU en 2006, la Commission, le Fonds pour la consolidation de la paix et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix ont étroitement collaboré pour mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale et ont coordonné l'appui international en faveur de la reconstruction après les conflits, efforts qui se sont traduits par des résultats positifs. La Commission et ses formations pays devraient tirer parti de leurs atouts, respecter la prise en main des activités de consolidation de la paix par les pays, promouvoir les partenariats, fournir des conseils encore plus utiles au Conseil et aider les pays à renforcer leurs capacités, à consolider les dividendes de la paix et à parvenir à une paix et à un développement durables.

85. **M^{me} Joyini** (Afrique du Sud) déclare que sa délégation continuera à appuyer et à promouvoir les travaux de la Commission, notamment son rôle d'organe consultatif auprès des principaux organes des Nations Unies, le financement des efforts de consolidation de la paix, l'appropriation nationale, les partenariats et une

approche inclusive des efforts de consolidation de la paix impliquant les femmes et les jeunes. L'Afrique du Sud se réjouit à la perspective de contribuer activement et efficacement à la mise en œuvre des résolutions sur la consolidation et la pérennisation de la paix et de promouvoir une plus grande cohérence entre les efforts de consolidation de la paix. Il est essentiel de veiller à ce que la pandémie de COVID-19 ne remette pas en cause les progrès accomplis dans la consolidation et la pérennisation de la paix. Le rétablissement de la paix doit être inclusif et impliquer tous les secteurs de la société, y compris ceux qui sont souvent marginalisés.

86. Félicitant l'Égypte pour son accession à la présidence, l'oratrice note que l'Afrique du Sud et l'Égypte ont tous les deux à cœur de contribuer aux efforts déployés par l'Union africaine et l'ONU pour consolider et pérenniser la paix. Félicitant la Slovaquie pour son accession à la vice-présidence, elle fait remarquer que l'Afrique du Sud et la Slovaquie sont coprésidentes du Groupe d'Amis pour la réforme du secteur de la sécurité, un aspect indissociable de la consolidation de la paix qu'il convient de faire avancer dans les pays sortant d'un conflit.

87. **M. Edlie** (Éthiopie) rappelle que son pays joue un rôle de premier plan dans le maintien de la paix et que plus de 8 000 soldats éthiopiens servent actuellement dans certaines des régions les plus agitées au monde. Il est donc essentiel pour l'Éthiopie de collaborer avec la Commission et de recevoir l'appui de cette dernière. En ce qui concerne la question du financement de la consolidation de la paix, des efforts devraient être faits pour obtenir un soutien financier plus important et s'assurer que les annonces de contribution soient à la hauteur des besoins réels.

La séance est levée à 12 h 40.